

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LUNDI 20 MAI 2019

AVIS AUX RÉSIDENTS DE FRONTENAC

Veillez prendre note que la collecte des encombrants se fera le **LUNDI 20 MAI 2019**.

LES ENCOMBRANTS SUIVANTS SERONT ACCEPTÉS LORS DE LA CUEILLETTE:

- les appareils ménagers (cuisinière, machine à laver, lave-vaisselle, etc.)
- le mobilier d'ameublement (table, chaise, sommier, matelas, table de chevet, armoire, divan, fauteuil, salon de jardin, etc.)
- les appareils de chauffage et sanitaires (radiateur, chaudière démontée, réservoir d'eau chaude ou d'huile vide, lavabo, baignoire, toilette, etc.)
- les matériaux de construction jusqu'à concurrence d'un mètre cube (1m³) ou cinquante kilogrammes (50kg) (porte, cadre de porte, fenêtre, revêtement de sol, armoires de cuisine et de salle de bain, etc.)
- les résidus verts (seules les branches d'arbres attachées en ballots d'un diamètre n'excédant pas cinq centimètres (5cm) et dont la longueur est inférieure à un mètre (1m) seront acceptées)
- les pneus sans jantes
- les tubulures acéricoles attachées en ballots jusqu'à concurrence de vingt-cinq kilogrammes (25kg) maximums
- les objets divers (vélo, poussette, table à repasser, appareil d'exercice, ventilateur, lampe, rideau, stores, barbecue, etc.)

LES MATIÈRES SUIVANTES NE SONT PAS CONSIDÉRÉES COMME DES ENCOMBRANTS ET NE PEUVENT DONC ÊTRE ACCEPTÉES DANS LA COLLECTE RÉGULIÈRE :

- Les déchets
- Les matières recyclables
- Les matières organiques (à l'exception des branches d'arbres d'un diamètre n'excédant pas cinq centimètres (5cm) et dont la longueur est inférieure à un mètre (1m))
- Les matériaux de construction excédant un mètre cube (1m³) ou cinquante kilogrammes (50kg);
- Les pneus avec jantes
- Les petits appareils électriques (micro-ondes, aspirateur, télévision, ordinateur, matériel HI-FI, etc.)
- Les appareils contenant des halocarbures (réfrigérateur, congélateur, appareil de climatisation, etc.)
- Les résidus domestiques dangereux

SI VOTRE VOISIN EST À L'EXTÉRIEUR, POURRIEZ-VOUS L'AVISER S.V.P. ?

Le Chiffonnier (La Ressourcerie du Granit) récupère **GRATUITEMENT** les petits appareils électriques et les appareils contenant des halocarbures (819-583-6615)

Vous remerciant à l'avance de votre précieuse collaboration.

Municipalité de Frontenac